

# **ESSO S.A.F.**

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS

GRANT THORNTON

## **GRANT THORNTON**

SIEGE SOCIAL : 29, RUE DU PONT – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PARIS ILE FRANCE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
REGIONALE DE VERSAILLES ET DU CENTRE

CAPITAL DE 2 297 184 € - 632 013 843 RCS NANTERRE

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET  
CONSEIL DE SURVEILLANCE - SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

# **ESSO S.A.F.**

Société anonyme au capital de 98 337 521,70 €

Siège social : 20 rue Paul Hérault

92 000 Nanterre

R.C.S : Nanterre 542 010 053

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS

GRANT THORNTON

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

À l'Assemblée Générale de la société ESSO S.A.F.

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESSO S.A.F. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Existence et évaluation des stocks de produits pétroliers**

*(Notes 1.4 et 4.6 de l'annexe aux comptes annuels)*

#### **Point clé de l'audit**

Les stocks de pétrole brut et de produits pétroliers s'élèvent à 1 469 millions d'euros en valeur nette au 31 décembre 2021. Les produits pétroliers détenus par la société sont stockés sous douane dans les raffineries de la filiale Esso Raffinage et dans des lieux de stockages opérés par Esso ou par des tiers.

Les stocks de pétrole brut et de produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les stocks de pétrole brut sont valorisés à leur coût d'achat y compris les frais de transport.

Les stocks de produits pétroliers issus du raffinage sont valorisés par ventilation du coût global de production entre les différents produits en fonction de leur valeur de marché. Les coûts de production comprennent la valeur des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous les frais financiers.

Nous avons considéré l'existence des stocks de produits pétroliers comme un point clé de l'audit du fait du caractère significatif de leur montant dans les comptes annuels et de leur localisation dans des lieux de stockage opérés dans certains cas par des tiers. Nous avons également considéré la valorisation à la clôture des stocks de produits pétroliers comme un point clé de notre audit.

#### **Réponses apportées lors de notre audit**

(i) Concernant l'existence des stocks de produits pétroliers :

Le groupe a mis en place un système d'inventaire permanent pour le suivi de ces stocks. Après prise de connaissance, afin d'évaluer ce système :

- Nous avons analysé les procédures d'inventaire physique, réalisé des entretiens avec les opérationnels et identifié les contrôles pertinents mis en place par la société pour prévenir les risques d'anomalies significatives ;

- Nous avons assisté à plusieurs inventaires physiques réalisés par la société dans les deux raffineries du groupe, ceci afin de tester l'efficacité des procédures d'inventaires physiques ;
- Nous avons rapproché les résultats des inventaires physiques ci-dessus avec les données de l'inventaire permanent.

(ii) Concernant la valorisation des stocks de produits pétroliers :

- Pour les stocks de pétrole brut et produits pétroliers achetés, nous avons pris connaissance du processus d'achat, depuis la commande, jusqu'à la réception des produits et l'enregistrement comptable des achats. Nous avons procédé à une évaluation des contrôles pertinents portant sur ce processus et nous avons réalisé des tests. Nous nous sommes assurés de la mise en œuvre de la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO) ;
- Pour les stocks de produits issus du raffinage, nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation, procédé à des tests et nous nous sommes assurés de la mise en œuvre de la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

### **Évaluation des titres de participation**

*(Notes 1.3, 4.5 et 4.9 de l'annexe aux comptes annuels)*

#### **Point clé de l'audit**

Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 145 millions d'euros. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Comme indiqué dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale, des perspectives de rentabilité de la participation détenue et de données de marché observées.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction, nous avons ainsi considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit.

#### **Réponses apportées lors de notre audit**

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Pour les évaluations reposant sur des quotes-parts de situation nette réévaluées des engagements de retraite, vérifier que les informations comptables concordent avec les comptes des entités et les engagements hors bilan intégrés dans la valorisation ;

- Pour les évaluations reposant sur des données de marché observées, corroborer les données avec des éléments sources externes ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
  - Prendre connaissance de la méthode d'évaluation retenue par la direction ;
  - S'assurer de l'intégrité du modèle utilisé ;
  - Réaliser avec la direction des entretiens pour identifier les principales estimations, jugements et hypothèses utilisés dans le modèle et obtenir des explications les supportant ;
  - Corroborer les données clés du modèle avec des éléments sources internes ;
  - Analyser les méthodologies de détermination ou la documentation supportant les paramètres utilisés – taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini – comparer ces paramètres avec des données de marché ou des sources externes et recalculer ces taux avec nos propres sources de données.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### ***Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du Commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

### ***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société ESSO S.A.F. par votre Assemblée Générale du 12 juin 2001 pour le cabinet Grant Thornton et du 14 juin 2007 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Grant Thornton était dans la 21ème année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 15ème année.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



## **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### ***Rapport au comité d'audit***

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

*Fait à Courbevoie et à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2022*

Les Commissaires aux Comptes

**M A Z A R S**



JEAN-LOUIS SIMON

**G R A N T T H O R N T O N**

ALEXANDRE MIKHAIL

# Bilan au 31 décembre 2021

(milliers d'euros)

ACTIF	2021			2020	
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	46 790	37 666	9 124	10 019	
Fonds commercial	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles	36		36	39	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	7 724	488	7 236	8 997	
Constructions	24 622	17 401	7 221	8 010	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 495	29 551	23 944	24 124	
Autres immobilisations corporelles	22 498	13 159	9 339	10 944	
Immobilisations corporelles en cours	1 702		1 702	1 076	
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	176 283	31 219	145 064	45 063	
Créances rattachées aux participations	-		-	-	
Prêts	-		-	-	
Autres immobilisations financières	-		-	-	
<b>Total I</b>	<b>333 150</b>	<b>129 484</b>	<b>203 666</b>	<b>108 272</b>	
<b>Stocks et en-cours</b>					
Matières premières et autres approvisionnements	746 911	41 428	705 483	500 843	
En-cours de production - produits finis	810 125	46 453	763 672	466 593	
<b>Créances</b>					
Créances clients et comptes rattachés	728 091	15	728 076	515 030	
Autres	495 833		495 833	88 486	
<b>Disponibilités</b>	2 210		2 210	303	
<b>Charges constatées d'avance</b>	-		-	3 675	
<b>Total II</b>	<b>2 783 170</b>	<b>87 896</b>	<b>2 695 274</b>	<b>1 574 930</b>	
Charges à répartir					
Primes remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif	-		-	1 112	
<b>Total général</b>	<b>3 116 320</b>	<b>217 380</b>	<b>2 898 940</b>	<b>1 684 314</b>	

(milliers d'euros)

	<b>PASSIF</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Capital Social entièrement versé</b>	98 338	98 338
	<b>Prime d'émission et fusion</b>	10 117	10 117
	<b>Ecart de réévaluation 1976</b>	8 818	10 233
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	9 834	9 834
	Réserves réglementées		
	Réserve générale	-	623 249
	<b>Report à nouveau</b>	( 7 041)	4 128
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>546 007</b>	<b>( 634 418)</b>
	<b>Subventions d'investissements</b>		
	<b>Provisions réglementées</b>		
	Amortissements dérogatoires	22 688	22 102
	Provisions pour hausse des prix	51 226	-
Autres	195	195	
	<b>Total I</b>	<b>740 182</b>	<b>143 778</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>Provisions pour risques</b>		
	Provisions pour perte de change		
	Autres	3 869	5 441
	<b>Provisions pour charges</b>		
Pensions et obligations similaires	168 717	183 778	
Autres	120 000	96 345	
	<b>Total II</b>	<b>292 586</b>	<b>285 564</b>
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires non convertibles		
	Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	167	-
	Emprunts et dettes financières divers	21 184	127 535
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 454 529	761 991
	Dettes fiscales et sociales	330 559	251 315
	Autres dettes	59 505	114 069
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	62	62
	<b>Total III</b>	<b>1 866 006</b>	<b>1 254 972</b>
	<b>Ecart de conversion passif</b>	166	-
	<b>Total général</b>	<b>2 898 940</b>	<b>1 684 314</b>

# Compte de résultat de l'exercice 2021

(milliers d'euros)

	2021	2020
<b>Produits d'exploitation</b>		
Production vendue - produits pétroliers et services	14 923 260	10 092 027
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>14 923 260</b>	<b>10 092 027</b>
(dont à l'exportation = 1 654 820 milliers d'euros)		
Production stockée/(déstockée) - produits pétroliers	343 532	( 133 011)
Solde net des échanges inter-confrères - produits pétroliers	( 9 887)	2 733
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	22	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	26 811	51 514
Autres produits	98 041	122 362
<b>Total</b>	<b>15 381 779</b>	<b>10 135 625</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 572 444	7 276 917
Variation de stock	( 245 956)	185 982
Autres achats et charges externes	949 509	1 013 822
Impôts, taxes et versements assimilés	2 206 640	1 964 157
Salaires et traitements	42 035	43 456
Charges sociales	48 937	51 336
(dont charges de retraite = 23 740 milliers d'euros)		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 622	6 585
- sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
- sur actif circulant : dotations aux provisions	87 881	112
- pour risques et charges : dotations aux provisions	1 856	10 082
Autres charges	179 040	145 559
<b>Total</b>	<b>14 848 008</b>	<b>10 698 008</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>533 771</b>	<b>( 562 383)</b>
<b>Opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Produits financiers</b>		
De participations	28 815	21 688
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	216	89
Reprises sur provisions et transferts de charges	100 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de		
<b>Total</b>	<b>129 031</b>	<b>21 777</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	130 000
Intérêts et charges assimilées	1 004	857
Différences négatives de change		
<b>Total</b>	<b>1 004</b>	<b>130 857</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>128 027</b>	<b>( 109 080)</b>
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>661 798</b>	<b>( 671 463)</b>

## Compte de résultat (suite)

(milliers d'euros)

	2021	2020
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>661 798</b>	<b>( 671 463)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	1 176	72 164
Sur opérations en capital	10 444	2 758
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 361	21 913
<b>Total</b>	<b>29 981</b>	<b>96 835</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	9 366	35 915
Sur opérations en capital	2 356	1 081
Dotations aux amortissements et provisions	92 610	39 504
<b>Total</b>	<b>104 332</b>	<b>76 500</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>( 74 351)</b>	<b>20 335</b>
Participation et intéressement	( 1 549)	( 1 009)
Impôts sur les bénéfices	( 39 891)	17 719
<b>5- RESULTAT NET</b>	<b>546 007</b>	<b>( 634 418)</b>

## Tableau de financement de l'exercice 2021

(milliers d'euros)

<b>Ressources</b>	2021	2020
Capacité d'autofinancement de l'exercice	503 797	( 486 024)
Produits de cessions d'immobilisations	9 028	2 724
Diminution du besoin en fonds de roulement et autres	-	-
Augmentation des capitaux propres	-	-
Augmentation de l'endettement net	-	567 900
<b>Total</b>	<b>512 825</b>	<b>84 600</b>
<b>Emplois</b>	2021	2020
Acquisitions d'immobilisations	3 372	5 762
Dividendes mis en paiement	-	-
Augmentation du besoin en fonds de roulement et au	147 953	78 838
Diminution de l'endettement net	361 500	-
<b>Total</b>	<b>512 825</b>	<b>84 600</b>

# Annexe au bilan et au compte de résultat

## 1- Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux méthodes admises en France. Les comptes ont été arrêtés suivant les dispositions du règlement de l'ANC n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologuées par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatifs au Plan Comptable Général et aux règlements en vigueur ainsi qu'en fonction des normes spécifiques de la profession.

La société Esso S.A.F. est incluse dans les comptes consolidés d'un ensemble plus grand dont la tête de groupe est la société Exxon Mobil Corporation.

Les informations chiffrées détaillées fournies sont exprimées en milliers d'euros.

### 1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, principalement constituées par des logiciels et des fonds de commerce, sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les logiciels sont généralement amortis en un an. Les fonds commerciaux sont dépréciés dans la mesure où leur valeur actuelle s'avère inférieure à leur valeur comptable.

### 1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises au 31 décembre 1976, qui sont inscrites au bilan pour un montant réévalué.

La société applique le règlement CRC 2002-10, relatif à l'approche par composants. L'amortissement économique est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations. La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif est constatée par voie d'amortissements dérogatoires.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes:

Constructions	20 à 50 ans
Dépôts	25 à 30 ans
Installations matériel et outillage	15 à 25 ans
Matériel de transport	10 à 25 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans

### 1-3 Immobilisations financières

La valeur des participations est constituée du prix d'acquisition hors frais accessoires, éventuellement augmentée de l'effet de la dernière réévaluation légale.

A chaque clôture, la valeur d'utilité des titres est comparée à la valeur comptable. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale, des perspectives de rentabilité de la participation détenue et de données de marché observées. Lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée pour la différence.

### 1-4 Stocks

Les produits pétroliers détenus par la société sont stockés en sous-douane dans les raffineries de la filiale Esso Raffinage, en sous-douane ou en acquitté dans les dépôts pétroliers opérés par Esso S.A.F. ou par des tiers.

Les stocks de pétrole brut et de produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les marchandises non pétrolières et matières premières consommables sont évaluées selon la méthode du prix moyen pondéré (PMP). Les stocks de pétrole brut sont valorisés à leur coût d'achat y compris les frais de transport. Les stocks de produits pétroliers issus du raffinage sont valorisés par ventilation du coût global de production entre les différents produits en fonction de leur valeur de marché. Pour les opérations d'échanges de produits réalisées avec les confrères, ou certains achats de pétrole brut, seule la position nette à la clôture est prise en compte dans la variation et la valorisation des stocks.

Les coûts de production comprennent la valeur des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous les frais financiers.

Une dépréciation est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks à la date de clôture est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Les opérations d'échange réalisées avec les confrères sont comptabilisées conformément au « Plan Comptable Professionnel des Industries du Raffinage et de la Distribution d'Hydrocarbures ». Le solde annuel des opérations est pris en compte dans la variation des stocks.

## 1-5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Les écarts de conversion Actif donnent lieu à constitution d'une provision pour risque de change.

## 1-6 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées notamment de provisions pour litiges, de provision pour restructuration et de provisions pour retraite. Celles-ci comprennent :

- la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite de la société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite.
- le coût des plans de Congés de Fin de Carrière (CFC) et de restructuration mis en place par la société.

Les engagements de retraite concernant le personnel en activité ou le personnel ayant cessé son activité dans le cadre du plan de retraite ou des plans de CFC sont constatés dans les « Engagements hors bilan ».

Cependant à la suite de la fusion avec la société Mobil Oil Française en 2003, une provision pour retraite a été reprise et maintenue dans les comptes de la société Esso S.A.F.

Les activités d'Esso S.A.F. et de ses filiales se situent dans la perspective de la continuité d'exploitation de leurs différentes installations. Aussi la société ne constitue-t-elle des provisions pour remise en état des sites que, soit pour couvrir une obligation qui pourrait résulter de l'arrêt ferme et définitif d'une installation, soit pour couvrir des obligations actuelles relatives à la dépollution ou remise en état de sites qui viendraient à naître en cours d'exploitation, ou qui résulteraient d'une obligation contractuelle, et qui remplissent les critères de provisionnement.



## 1-7 Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérent à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur.

Il comprend les taxes spécifiques sur les produits pétroliers. En revanche il exclut les facturations réciproques entre confrères dans le cadre des échanges économiques de produits. Le solde net de ces opérations fait l'objet d'une inscription au compte de résultat au niveau des variations de stocks.

## 1-8 Accord d'intéressement

L'accord en cours sur la participation, l'intéressement et l'abondement a été signé en juillet 2020 pour une durée de trois ans entre les sociétés Esso S.A.F., Esso Raffinage S.A.S., et ExxonMobil Chemical France qui ont des relations économiques sur le site de Port-Jérôme-Gravenchon. La répartition de l'enveloppe affectée à l'intéressement-participation s'effectue au prorata des effectifs et des masses salariales des trois sociétés.

## 1-9 Groupe d'intégration fiscale

La société Esso S.A.F. est mère d'un groupe d'intégration fiscale composé de 4 sociétés (Esso S.A.F., Esso Raffinage S.A.S., Worex, et Esso France S.A.R.L.). Aux termes des conventions en vigueur, il est prévu que la société « tête de groupe » et les filiales feront en sorte que les filiales se trouvent dans une situation identique en actif, passif, en trésorerie, en charges, en produits, en risques et en prérogatives à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément.

Par ailleurs, la société « tête de groupe » Esso S.A.F. enregistre les résultats de l'intégration fiscale en constatant le gain ou la perte d'impôt provenant des filiales immédiatement en résultat. Le montant des déficits propres aux filiales utilisé par la société « tête de groupe » Esso S.A.F. dans le cadre de l'intégration fiscale est mentionné dans la note annexe aux comptes sociaux 4-18.

## 2- Faits marquants de l'exercice et principaux litiges en cours

- ***Hausse du prix du pétrole brut et effets stocks***

Les variations de prix du pétrole brut et des produits pétroliers ont un impact sur les résultats et sur la structure du bilan consolidé du groupe Esso S.A.F. par la variation qui résulte de la valeur des stocks évalués selon la méthode FIFO (*First In, First Out*).

Esso S.A.F. calcule des effets stocks comprenant d'une part l'effet prix sur stock, qui donne l'impact de la variation des cours du pétrole brut et des produits pétroliers sur la valeur de ses stocks, et d'autre part une dotation/reprise de provision pour dépréciation comptable des inventaires. En 2021, les effets stocks sont fortement positifs à 448 millions d'euros contre des effets stocks négatifs de 292 millions d'euros en 2020. Ces effets stocks ont un impact significatif sur le résultat opérationnel.

Par rapport à la valeur de ses stocks, Esso S.A.F. a adopté une gestion prudente afin de pouvoir faire face aux fluctuations de la valeur de ses inventaires en fin d'exercice, mettant en réserve lors de l'affectation du résultat de chaque exercice, dans un contexte de volatilité importante des cours du pétrole brut, la partie du résultat d'Esso S.A.F. correspondant à la variation annuelle des stocks due à l'effet prix. Le montant de la réserve facultative ainsi constituée a été intégralement utilisé compte tenu des pertes sur stocks constatées en 2020.

- ***Dépréciation des titres de participation de la société Esso Raffinage***

Le test de dépréciation des titres de participation d'ERSAS (Esso Raffinage SAS) réalisé au 31 décembre 2021, a conduit à une reprise de la provision pour dépréciation des titres ERSAS pour le montant de 100 000 milliers d'euros. En 2020, une provision avait été constituée pour le montant de 130 000 milliers d'euros pour une valeur des titres de participation de 141 214 milliers d'euros.

- **Plans de Prévention des Risques Technologiques**

Le PPRT du dépôt pétrolier de Toulouse Fondeyre a été approuvé en juin 2017 pour un impact financier estimé à environ 1 000 milliers d'euros et provisionné en totalité. Au 31 décembre 2021, le montant provisionné est de 595 milliers d'euros après un premier paiement effectué en 2021.

Le PPRT de la zone de Fos-sur-Mer a été prescrit en 2011 et prorogé jusqu'en juillet 2016 et finalement approuvé le 30 mars 2018. Une convention de financement tripartite est en cours de signature. La provision constituée en 2018 pour un montant de 1 000 milliers d'euros complétée par un passif éventuel a été maintenue au 31 décembre 2021.

Le PPRT de la zone de Port-Jérôme-Gravenchon prescrit en 2009 a été approuvé en août 2014 sans impact matériel sur les comptes du groupe.

Les PPRT concernant le dépôt pétrolier de Villette-de-Vienne et celui de Lyon Port-Herriot dans lequel Esso S.A.F. a des intérêts à travers sa participation dans la société des Stockages Pétroliers du Rhône ont été réunis dans un seul PPRT qui a été approuvé le 19 octobre 2016. Ce PPRT est sans impact pour la société Esso S.A.F.

Le PPRT du dépôt de Villeneuve-le-Roi opéré par la Société Pétrolière du Val de Marne (SPVM) dans laquelle Esso S.A.F. a des intérêts, a été approuvé le 20 juillet 2016 sans impact matériel pour la société Esso S.A.F.

- **Passifs éventuels**

La société Esso S.A.F. est exposée à plusieurs situations de passif éventuel au sens de l'article 212-4 du Plan Comptable Général. Le montant estimé au 31 décembre 2021 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines, s'élève à environ 17 000 milliers d'euros dont une estimation d'environ 2 800 milliers d'euros pour les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) en cours de mise en place. Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

### **3- Evénements postérieurs à la clôture**

- **Conflit russo-ukrainien**

Depuis le 24 février 2022, le conflit ouvert entre la Russie et l'Ukraine a mis à mal l'équilibre géopolitique mondial et l'incertitude qui en découle bouscule les marchés pétroliers et gaziers. Les inquiétudes concernant les conséquences potentielles sur l'approvisionnement ou l'extension possible de ce conflit ont, dans un environnement déjà fortement haussier, ajouté un autre levier de volatilité, poussant les cours du pétrole brut au-dessus de \$100/bbl.

Au-delà du simple effet lié aux incertitudes provoquées par ce conflit, la Russie, large exportateur de pétrole brut et de gaz (et pour la France, de gazole), s'est vue frappée de sanctions économiques par la plupart des pays occidentaux. Ces sanctions vont priver les marchés internationaux d'une portion significative de l'offre. Ceci devrait, contribuer à maintenir ou accroître (si ces mesures venaient à s'étendre) la pression sur les prix du pétrole brut.

Dans ce contexte de forte hausse du prix des matières premières, les marges de raffinage ont initialement réagi par une hausse qui s'explique par la simple réaction du marché à la baisse de l'offre, sans baisse de la demande. Toutefois, il est envisageable qu'un environnement de prix élevés sur les matières premières génère une inflation durable, ralentisse la reprise économique et donc pèse sur une demande en produits pétroliers qui reste en retrait par rapport à ses niveaux d'avant la crise pandémique. Un repli de la demande serait de nature à remettre sous pression les

marges de raffinage. Des mesures gouvernementales destinées à atténuer l'impact des hausses de prix sur le consommateur final ont d'ailleurs été annoncées.

La société Esso S.A.F. ne dispose pas d'actifs en Russie ou en Ukraine. Sa base de clientèle ne comprend pas de clients actuellement frappés de sanctions, et il ne traite qu'une faible proportion de pétrole brut en provenance ou ayant transité par la Russie. Esso S.A.F. suit avec attention l'évolution de la situation. Le groupe Esso S.A.F. suit avec attention l'évolution de la situation et travaille à diversifier son approvisionnement.

Aucun autre évènement significatif postérieur à la clôture n'est à noter.

#### 4- Notes sur le bilan et le compte de résultat

##### 4-1 Etat de l'actif immobilisé

(milliers d'euros)

2021	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions nouveaux prêts	Virements de poste à poste	Cessions mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	46 870	( 1)	144	( 223)	46 790
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	39	28	( 31)		36
<b>Total I</b>	<b>46 909</b>	<b>27</b>	<b>113</b>	<b>( 223)</b>	<b>46 826</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	9 646			( 1 922)	7 724
Constructions	26 880	27	8	( 2 293)	24 622
Installations techniques, matériels et outillages industriels	52 918	944	675	( 1 042)	53 495
Autres immobilisations corporelles	22 221	749	202	( 674)	22 498
En-cours et autres	1 076	1 624	( 998)		1 702
<b>Total II</b>	<b>112 741</b>	<b>3 344</b>	<b>( 113)</b>	<b>( 5 931)</b>	<b>110 041</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	176 282	1		-	176 283
Créances rattachées à des participations	-			-	-
Prêts	-			-	-
Autres immobilisations financières	-			-	-
<b>Total III</b>	<b>176 282</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>176 283</b>
<b>Total général</b>	<b>335 932</b>	<b>3 372</b>	<b>0</b>	<b>( 6 154)</b>	<b>333 150</b>

##### 4-2 Variation des amortissements

(milliers d'euros)

2021	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions, amortissements cessions, mises hors service	Amortissements en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	36 851	1 037	( 222)	37 666
<b>Immobilisations corporelles</b>	59 590	4 586	( 3 577)	60 599
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Total</b>	<b>96 441</b>	<b>5 623</b>	<b>( 3 799)</b>	<b>98 265</b>

##### 4-3 Immobilisations en crédit-bail

(milliers d'euros)

2021	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Autres immobilisations corporelles (1)	45 487	1 673	45 487	0
<b>Total général</b>	<b>45 487</b>	<b>1 673</b>	<b>45 487</b>	<b>0</b>

(1) contrat d'affrètement long terme du pétrolier "SAMCO RAVEN" remplacé en 2012 par le pétrolier "SAMCO CHINA" du type "Very Large Crude Carrier" (VLCC) avec un coût additionnel de 7,7 M€. Le contrat d'affrètement à temps de navire a conservé sa durée de 12 ans et 2 mois et est assimilable à un contrat de crédit-bail. Par avenant en date du 7 novembre 2016, le nom du VLCC a été modifié de « SAMCO CHINA » à « DHT CHINA ». Le contrat a pris fin le 12 mai 2021.

#### 4-4 Réévaluation

La réserve de réévaluation de 8,8 millions d'euros figurant au bilan représente le montant de la réévaluation légale 1976 sur les participations (4,6 millions d'euros) et les terrains (4,2 millions d'euros).

(milliers d'euros)

Variation de l'écart de réévaluation	Solde en début d'exercice	Variation de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Immobilisations corporelles	5 635	( 1 415)	4 220
Immobilisations financières	4 598	-	4 598
<b>Total</b>	<b>10 233</b>	<b>( 1 415)</b>	<b>8 818</b>

#### 4-5 Filiales et participations

(milliers d'euros)

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital social	Autres capitaux propres hors	Bénéfice ou (perte) de l'exercice	Chiffre d'affaires de l'exercice	Quote part du capital détenu (%)	Valeur des titres détenus	Prêts et avances consentis par la	Montant des cautions et avals donnés par la	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<b>A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Esso SAF</b>									
<b>1- Filiales (+ de 50% du capital détenu par Esso SAF)</b>									
- Worex	1 797	5 117	11 138	1 428 451	99,99	9 297		18 673	12 411
- Esso Raffinage S.A.S.	34 466	344 588	45 570	781 476	100,00	111 214	14 571	20 500	0
- Société des stockages Pétroliers du Rhône (SPR)	1 372	9 300	947	4 268	50,01	1 372			0
<b>2- Participations (10 à 50% du capital)</b>									
- Raffinerie du midi	3 432	14 006 (1)	4 860 (1)	17 979 (1)	33,33	2 790			1 600
- Société des transports pétroliers par pipelines (TRAPIL)	13 241	33 087 (1)	16 884 (1)	150 743 (1)	17,23	8 760			9 972
- Société pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA)	167	16 866 (1)	1 702 (1)	11 108 (1)	34,00	2 592			642
- Société de Gestion des Produits Pétroliers (SOGEP)	12 443	5 219 (1)	(393) (1)	5 246 (1)	37,00	4 978			0
<b>B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>									
1- Filiales françaises						40			0
2- Participations dans des sociétés françaises						4 019	246	16 448	4 190

(1) chiffres de 2020

#### 4-6 Détail des stocks

(milliers d'euros)

Stocks	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette
Pétrole brut	746 413	( 41 428)	704 985
Produits intermédiaires et finis	809 817	( 46 453)	763 364
Autres	806		806
<b>Total</b>	<b>1 557 036</b>	<b>( 87 881)</b>	<b>1 469 155</b>

#### 4-7 Variation des capitaux propres

(milliers d'euros)

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Capital social et primes	108 455			108 455
Ecart de réévaluation 1976	10 233		( 1 415)	8 818
Réserve légale	9 834			9 834
Réserve facultative fluctuation des cours	240 000		( 240 000)	0
Autres réserves facultatives	383 249		( 383 249)	0
Report à nouveau	4 127		( 11 168)	( 7 041)
Résultat 2020	( 634 418)	634 418		
<b>Résultat 2021</b>		<b>546 007</b>		<b>546 007</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
- pour investissement	-			-
- pour hausse des prix	-	51 226		51 226
- pour plus-values réinvesties	195			195
- pour amortissements dérogatoires	22 102	2 214	( 1 628)	22 688
<b>Total</b>	<b>143 778</b>	<b>1 233 865</b>	<b>( 637 460)</b>	<b>740 182</b>

Notes :

- Le capital social de la société est composé de 12 854 578 actions d'une valeur nominale de 7,65 euros.
- ExxonMobil Corporation détient, via ExxonMobil France Holding S.A.S., 82,89 % du capital et intègre à ce titre la société Esso S.A.F. dans ses comptes consolidés.

(millions d'euros)

Variation de la réserve facultative pour fluctuation des cours	année 2021	année 2020	année 2019	année 2018	année 2017
Montant de la réserve début de période	240	240	270	200	-
Affectation à la réserve	-	-	-	70	200
Prélèvement sur la réserve	( 240)	-	( 30)	-	-
<b>Montant de la réserve fin de période</b>	<b>0</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	<b>270</b>	<b>200</b>

## 4-8 Variation des provisions pour risques et charges

(milliers d'euros)

Catégories des provisions	Montants début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (Provision utilisée)	Reprise de l'exercice Provision non utilisée	Montants fin d'exercice
Provisions pour retraite et obligations similaires (1)	183 778	0	( 11 398)	( 3 663)	168 717
Autres provisions					
Pour perte de change	1 112	0	( 1 112)	-	0
Pour risques exceptionnels	4 330	2 041	( 2 503)	-	3 868
Pour charges exceptionnelles (2)	96 344	38 028	( 8 902)	( 5 469)	120 001
<b>Total</b>	<b>285 564</b>	<b>40 069</b>	<b>( 23 915)</b>	<b>( 9 132)</b>	<b>292 586</b>

(1) Cette ligne comprend une provision retraite reprise et maintenue dans les comptes de la société Esso S.A.F. à la suite de la fusion avec la société Mobil Oil Française en 2003 ainsi qu'une provision correspondant à la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite.

En matière de pensions et obligations similaires, confère les engagements hors bilan dans la présente annexe.

Au 31 décembre 2021, la société a préfinancé une partie de ses engagements de retraite.

La société Esso S.A.F. a sécurisé 20 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes à prestations définies L137-11 par un préfinancement auprès d'Exxon Mobil OFP (Organisme de Fonds de Pension) et a versé en 2019 et 2020 un montant total de 73 874 milliers d'euros. Cette sécurisation est effectuée conformément au calendrier défini par l'ordonnance du 9 juillet 2015, qui fait obligation aux entreprises de sécuriser une fraction augmentant progressivement de 10 % à 50 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes de retraite à prestations définies L137-11 selon un calendrier étalé jusqu'en 2030.

(1) Les charges exceptionnelles comprennent des coûts des restructurations ainsi que des provisions pour remises en état de sites industriels inactifs.

## 4-9 Variation des autres dépréciations

(milliers d'euros)

Catégories des dépréciations	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Sur immobilisations financières (1)	131 218	-	( 100 000)	31 218
Sur actif circulant (2)	201	87 881	( 185)	87 897
<b>Total</b>	<b>131 420</b>	<b>87 881</b>	<b>( 100 185)</b>	<b>119 115</b>

(1) Le test de dépréciation des titres de participation d'ERSAS (Esso Raffinage SAS) réalisé au 31 décembre 2021, qui consiste à comparer la valeur d'utilité des titres à la valeur comptable a conduit à une reprise de dépréciation pour le montant de 100 000 milliers d'euros. En 2020, une provision avait été constituée pour le montant de 130 000 milliers d'euros pour une valeur des titres de participation de 141 214 milliers d'euros.

Cette valeur d'utilité issue du test de dépréciation effectuée dans le cadre de l'IAS 36.12 des comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. établis selon les normes IFRS, a été déterminée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés à partir de prévisions tenant compte des conditions d'exploitation des raffineries d'Esso Raffinage et d'hypothèses économiques du secteur qui représentent la meilleure estimation retenue par le management. Ces hypothèses intègrent notamment

- des flux de trésorerie prévus pour 2022 et prévisions estimées sur la période 2023-2028 ;
- une valeur terminale actualisée calculée sur la base d'un flux normatif en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini de 0% ;
- des prix du pétrole brut projeté à horizon 2028+ à 60 \$/baril ;
- une conversion en euros des flux de trésorerie futurs après impôts établis en dollar à 1,15 \$/€ et actualisés à un taux d'actualisation de 7 % correspondant au coût moyen pondéré du capital d'Esso S.A.F. ;
- des projections de marges de raffinage revues en légère hausse par rapport à l'estimation réalisée au 31 décembre 2020. Ces nouvelles estimations intègrent une accélération de la transition énergétique après la crise pandémique, qui va faire baisser le rythme des investissements dans de nouvelles capacités de raffinage à même de desservir l'Europe.

Ce nouveau facteur va permettre d'atténuer l'impact du fort déséquilibre entre capacités de raffinage et demande en produits pétroliers. .

Sur ces bases, une reprise de dépréciation des titres de participation d'Esso Raffinage pour 100 000 milliers d'euros a été comptabilisée. En 2020 une provision avait été constituée pour le montant de 130 000 milliers d'euros pour une valeur des titres de participation de 141 214 milliers d'euros. Au 31 décembre 2021 avec la reprise de dépréciation, la valeur des titres s'établit à 111 214 milliers d'euros.

(2) Au 31 décembre 2021, une dépréciation pour un montant de 87 881 milliers d'euros a été comptabilisée pour tenir compte de la valeur nette de réalisation des stocks au 31 décembre 2021.

#### 4-10 Etat des échéances des créances et des dettes

(milliers d'euros)

Créances	Montants de liquidité		
	de l'actif brut	de l'actif à 1 an au plus	de l'actif à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	-		
<b>Actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	728 076	728 076	
Autres créances	495 833	495 833	
<b>Sous-total</b>	<b>1 223 909</b>	<b>1 223 909</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	0	0	
<b>Total général</b>	<b>1 223 909</b>	<b>1 223 909</b>	<b>0</b>

**Dettes :** La totalité des dettes est à moins d'un an.

#### 4-11 Etat des produits à recevoir et charges à payer

(milliers d'euros)

Produits à recevoir	31-déc-21	31-déc-20
Factures à établir	80 750	40 922
Avoirs à recevoir	50 925	12 121
Impôts sur les sociétés à recevoir	0	2 536
Autres produits à recevoir	22 229	26 671
<b>Total</b>	<b>153 904</b>	<b>82 250</b>

(milliers d'euros)

Charges à payer	31-déc-21	31-déc-20
Factures non parvenues	139 860	67 019
Dettes fiscales et sociales	34 796	11 914
Impôts sur les sociétés à payer	30 748	0
Avoirs à établir	5 677	4 573
Autres charges à payer	70 483	138 691
<b>Total</b>	<b>281 564</b>	<b>222 197</b>

#### 4-12 Charges constatées d'avance – Produits constatés d'avance

Le poste « charges constatées d'avance » contient essentiellement des loyers et des ristournes payées d'avance. Le poste « produits constatés d'avance » contient essentiellement des loyers reçus d'avance.

#### 4-13 Informations sur les entreprises liées

(milliers d'euros)

Postes concernés	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	Créances/ dettes représentées par des effets de commerce
<b>A l'actif</b>			
Participations	121 924	23 140	
Créances rattachées à des participations	-	-	
Créances clients et comptes rattachés	259 774	142 158	
Autres créances	268 940	14 817	
<b>Au passif</b>			
Emprunts et dettes financières diverses	21 051	6 479	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 258 021	123 165	
<b>Au résultat</b>			
Charges financières	953	-	
Produits financiers	-	-	

#### 4-14 Analyse du chiffre d'affaires hors TVA

	2021		2020	
	Quantité milliers m3	Valeur millions euros	Quantité milliers m3	Valeur millions euros
Carburants Aviation	1 051	451	977	307
Supercarburants Automobile	5 009	2 353	4 404	1 243
Gazole et Fioul domestique	10 710	5 650	10 182	3 670
Fiouls Lourds	1 217	486	991	261
Gaz de Pétrole Liquéfié	708	205	620	96
Produits semi-finis et autres produits	3 953	1 287	4 344	946
<b>Ventes de carburants et combustibles</b>	<b>22 648</b>	<b>10 432</b>	<b>21 518</b>	<b>6 523</b>
<b>Ventes de Lubrifiants et Spécialités</b>	<b>1 612</b>	<b>1 590</b>	<b>1 442</b>	<b>831</b>
<b>Total ventes de produits raffinés hors taxes</b>	<b>24 260</b>	<b>12 022</b>	<b>22 960</b>	<b>7 354</b>
Ventes de pétrole brut	1 602	625	2 560	658
<b>Total ventes de produits pétroliers hors taxes</b>	<b>25 862</b>	<b>12 647</b>	<b>25 520</b>	<b>8 012</b>
<i>dont volumes ventes activités Distribution sur marché intérieur (Ventes en France hors ventes directes Raffinage)</i>	<i>15 039</i>	<i>7 809</i>	<i>14 053</i>	<i>4 961</i>
Ventes de produits pétroliers hors taxes		12 647		8 012
Ventes de services hors taxes		106		128
<b>Sous-total</b>		<b>12 753</b>		<b>8 140</b>
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		2 170		1 952
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>		<b>14 923</b>		<b>10 092</b>

Répartition géographique du chiffre d'affaires

- France		12 280		8 437
- Export		2 643		1 655
<b>Total</b>		<b>14 923</b>		<b>10 092</b>

(\*) Les facturations réciproques entre confrères dans le cadre d'échanges de produits ne font pas partie du chiffre d'affaires.



#### 4-15 Résultat financier

Le résultat financier pour l'année 2021 est un profit de 128 027 milliers d'euros et comprend des dividendes reçus pour 28 815 milliers d'euros.

Il comprend également la reprise de dépréciation des titres de la société Esso Raffinage SAS pour 100 000 milliers d'euros, dont le détail est fourni en note 4-9 Variation des autres dépréciations.

Les charges et produits financiers avec les entreprises liées sont les suivants :

(milliers d'euros)

Éléments concernant les entreprises liées et les participations	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
<b>Charges financières</b>		
Intérêts payés	953	-
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts reçus	200	47
Dividendes reçus	-	28 815

#### 4-16 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une perte de 74 351 milliers d'euros et comprend les éléments suivants :

(milliers d'euros)

Résultat exceptionnel	Exercice 2021	Exercice 2020
Cessions d'actifs immobilisés	2 356	1 080
Coûts de restructuration	5 469	( 29 175)
Dotation aux provisions pour remise en état de sites industriels in	( 34 777)	( 5 000)
Autres charges et produits exceptionnels	4 413	( 19 064)
Rétrocession par Esso Raffinage d'amortissements dérogatoires	0	72 164
Dotation & reprise aux provisions réglementées (y compris amortissements dérogatoires)	( 51 812)	330
<b>Total résultat exceptionnel</b>	<b>( 74 351)</b>	<b>20 335</b>

#### 4-17 Effets stocks

La société calcule un effet prix sur stock mesurant l'impact de la variation des prix des produits pétroliers sur les quantités en stock à la clôture à partir d'un prix moyen reflétant l'évolution du coût de remplacement de la période.

Une dépréciation comptable est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks de fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire.

La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

En 2021, la variation des stocks calculés en FIFO tient compte d'effets stocks positifs évalués à 448 000 milliers d'euros (contre 292 000 milliers d'euros d'effets stocks négatifs en 2020).

#### 4-18 Commentaires sur la situation fiscale

##### A. Ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires

(milliers d'euros)

<b>Exercice 2021</b>	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>Après impôt</b>
Résultat courant	661 798	( 51 655)	610 143
Résultat exceptionnel (et participation, interressement)	( 75 900)	11 764	( 64 136)
	-	0	0
<b>Résultat comptable</b>	<b>585 898</b>	<b>( 39 891)</b>	<b>546 007</b>

### B. Détail de la charge ou produit d'impôt de l'exercice

(milliers d'euros)

<b>Exercice 2021</b>	<b>(charge)/ produit</b>
Charge d'impôt au titre du groupe fiscal	( 71 549)
Profit d'intégration fiscale provenant des filiales	14 138
Ajustement impôt de l'exercice antérieur	811
Carry back exceptionnel exercice 2017	16 709
<b>Total (charge)/ produit d'impôt de l'exercice</b>	<b>( 39 891)</b>

### C. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt de la société Esso S.A.F.

(milliers d'euros)

<b>Variation des impôts différés ou latents</b>	<b>Montant en début d'exercice Actif / (Passif)</b>	<b>Montant en fin d'exercice Actif / (Passif)</b>	<b>Variation sur l'exercice (Accroissement) / Allègement</b>
<b>Provisions réglementées</b>			
Plus values réinvesties	( 50)	( 50)	0
Provisions pour hausse des prix	0	( 13 231)	( 13 231)
Amortissements dérogatoires	( 5 709)	( 5 861)	( 152)
Autres	0	0	0
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>( 5 759)</b>	<b>( 19 142)</b>	<b>( 13 383)</b>
<b>Charges non déductibles temporairement</b>			
Dettes sociales provisionnées	57 291	56 912	( 379)
Autres	910	5 978	5 068
<b>Total charges non déductibles temporairement</b>	<b>58 201</b>	<b>62 890</b>	<b>4 689</b>
<b>Déficits reportables</b>	<b>288 048</b>	<b>203 531</b>	<b>( 84 517)</b>
<b>Total</b>	<b>340 490</b>	<b>247 279</b>	<b>( 93 211)</b>

Les impôts différés sont calculés au taux de 25,83 %.

Compte tenu du profit fiscal de l'exercice 2021 qui s'élève à 504 909 milliers d'euros, la situation fiscale du groupe intégré fait apparaître un déficit reportable qui s'établit à 787 962 milliers d'euros à fin décembre 2021. Le crédit d'impôt différé correspondant ressort à 203 531 milliers d'euros.

A noter que conformément aux règles fiscales en vigueur, l'imputation des déficits sur les profits futurs est limitée pour chaque année à 1 million d'euros majoré de 50 % du résultat fiscal de l'année au-delà de ce seuil.

Au 31 décembre 2021, le déficit cumulé des filiales utilisé par Esso S.A.F. en tant que société tête du groupe fiscal intégré s'établit à 242 milliers d'euros.

#### 4-19 Rémunérations allouées aux dirigeants mandataires sociaux salariés

Le montant des rémunérations et des avantages de toute nature versés par Esso S.A.F. à ses mandataires sociaux dirigeants au cours de l'exercice 2021 s'élève à 350 milliers d'euros (230 milliers d'euros en 2020). Au 31 décembre 2021, l'engagement de la société Esso S.A.F. au titre des retraites des mandataires sociaux dirigeants salariés ou anciens salariés est de 1 110 milliers d'euros (2 213 milliers d'euros au 31 décembre 2020).

#### 4-20 Engagements hors bilan

##### Engagements donnés

(milliers d'euros)

Engagements donnés	2021	2020
Engagements pour retraite du personnel (1)	372 276	427 569
Cautions données sur les paiements de filiales au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage	39 173	39 173
Contrat Air Liquide (2)	69 211	76 129
Engagements d'achats d'immobilisations (3)	4 831	1 103
Engagements locations diverses (4)	8 093	192
Autres engagements donnés (5)	53 673	65 544
<b>Total</b>	<b>547 257</b>	<b>609 710</b>

(1) Estimation sur une base actualisée au taux de 1 % des charges potentielles futures envers :

- les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite de la société ou des plans de congé de fin de carrière.
- le personnel en activité.

Le montant des charges de retraite payées par la société Esso S.A.F. en 2021 s'établit à 31 445 milliers d'euros.

La société Esso S.A.F. a sécurisé 20 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes à prestations définies L137-11 par un préfinancement auprès d'Exxon Mobil OFP (Organisme de Fonds de Pension) et a versé en 2019 et 2020 un montant total de 73 874 milliers d'euros. Cette sécurisation est effectuée conformément au calendrier défini par l'ordonnance du 9 juillet 2015, qui fait obligation aux entreprises de sécuriser une fraction augmentant progressivement de 10 % à 50 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes de retraite à prestations définies L137-11 selon un calendrier étalé jusqu'en 2030.

(2) Ce montant correspond à un engagement de paiement d'un terme fixe vis-à-vis d'Air Liquide dans le cadre de contrats d'achat d'hydrogène, d'oxygène et d'azote pour les deux raffineries.

Les contrats concernant le site de Gravenchon ont été signés en 2004 (hydrogène) pour une durée de 20 ans étendue en 2016 à 25 ans, et en 2007 (oxygène et azote) pour une durée 10 ans renouvelés en 2016 pour une durée de 10 ans. Un contrat d'achat d'oxygène sur le site de Fos-sur-Mer a été signé en 2011 pour une durée de 15 ans.

(3) Ces engagements correspondent aux obligations contractuelles d'achats d'immobilisations.

(4) Ce montant comprend l'engagement pris pour les locations de moyens logistiques utilisés pour la distribution des produits pétroliers sur le territoire français ainsi que pour les locations de véhicules incluant ceux utilisés dans les deux raffineries

- (5) Les autres engagements donnés comprennent des garanties bancaires émises pour le compte de la société Esso S.A.F., l'engagement implicite d'Esso S.A.F. sur les emprunts et dettes des participations de type GIE ou SNC et le bail du siège social Immeuble Spring situé à Nanterre.

## Engagements reçus

(milliers d'euros)

Engagements reçus	2021	2020
Garanties sur crédits d'enlèvement en douane reçues d'ExxonMobil France Holding	250 239	250 239
Montant nominal des garanties tiers ou bancaires reçues pour la couverture des encours clients et pour la fourniture de certificats	132 837	90 997
<b>Total</b>	<b>383 076</b>	<b>341 236</b>

## 4-21 Effectif

	Effectif salarié		Effectif mis à disposition de l'entreprise	
	2021	2020	2021	2020
Cadres	210	236	14	21
Agents de maîtrise, employés et techniciens	58	68	7	9
Ouvriers	4	4	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>272</b>	<b>308</b>	<b>23</b>	<b>33</b>

L'effectif salarié comprend les titulaires, les temporaires, l'effectif à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas l'effectif détaché hors de la société Esso S.A.F. L'effectif salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

L'effectif mis à la disposition de l'entreprise comprend l'effectif fourni par des entreprises de travail temporaire et l'effectif détaché par d'autres sociétés du groupe ExxonMobil.